

LE MOT DU PRESIDENT

Chers Amis Mutualistes,

Cette nouvelle année qui débute, me donne l'agréable opportunité de vous souhaiter au nom de l'ensemble des organes de gestion de l'Union Nationale de la Mutualité Ivoirienne (UNMCI) et en mon nom propre mes meilleurs vœux de bonne santé. Que cette année soit synonyme de bonheur et hautement enrichissante pour chacun d'entre vous sur le plan familial et professionnel.

Au nom du Conseil d'Administration de l'UNMCI, je voudrais exprimer mon infinie reconnaissance à l'ensemble des mutuelles membres de notre organisation pour leur exemplaire mobilisation à l'occasion des réflexions initiées au sein des commissions de travail.

Avec l'aide des structures d'appui que sont notamment le PASS et le Cabinet SIGEM que je voudrais saluer et remercier, nous avons démarré les actions de formations des membres des organes de gestion de l'UNMCI. Cette formation a été un réel succès au regard de la mobilisation de tous. Ces formations ont été élargies à certaines mutuelles à leur demande.

De nouvelles séances de formation seront organisées à l'intention des administrateurs des mutuelles selon un calendrier défini (voir agenda). Les mutuelles intéressées par ces formations peuvent inscrire leurs administrateurs en raison de cinq (5) membres par mutuelle, en envoyant un courrier à l'adresse mail : mutualite225@gmail.com. La possibilité est également donnée aux mutuelles désirant former tous leurs administrateurs.

Dans ce cas, les responsables sont priés de formuler une demande en envoyant un courrier indiquant leurs besoins spécifiques en formation à l'adresse susmentionnée.

Je tiens également à préciser que l'UNMCI a été invitée à l'Assemblée Générale et à la réunion du Conseil d'Administration de l'Association Internationale de la Mutualité (AIM) organisée respectivement à la Haye et à Paris. A ces rencontres, nous avons été invités à partager l'expérience ivoirienne avec l'ensemble des acteurs mutualistes du monde. A la suite de notre participation à l'Assemblée Générale de l'AIM, l'UNMCI a été reconnu comme membre participant.

Chers Amis, je voudrais souhaiter un meilleur développement à toutes les structures mutualistes de notre faitière et vous exhorter à prendre une part active dans la mise en œuvre de la Couverture Maladie Universelle (CMU) dont la phase expérimentale est fixée pour le premier trimestre de cette année.

Il me plait également d'exprimer l'engagement du Conseil d'Administration à œuvrer en 2017 pour l'enracinement de notre organisation et l'atteinte de nos objectifs communs.

Ensemble main dans la main dans la fraternité et dans la solidarité.

Bonne et Heureuse Année 2017

Au sommaire de ce N°02

- **Bilan des activités 2016**
- **Prochaines Activités**

BILAN DES ACTIVITES DE L'ANNEE 2016

▪ **Organisation de la formation des mutuelles membres**



Le 12 novembre 2017, l'UNMCI a débuté ses actions de formation des administrateurs de ses mutuelles membres. Cette première formation a été organisée pour les administrateurs de l'Union. A la demande des Mutuelles des agents de la Palm-Afrique (MUSAPALM) et de la Grande famille judiciaire (MGFJ), une formation a été organisée

respectivement le 25 janvier 2017 et le 4 février 2017. Les premiers thèmes de formation ont porté sur *l'Introduction à la protection sociale, à la couverture sante et à la mutualité, la gouvernance mutualiste, la Réglementation des mutuelles sociales au sein de l'UEMOA et la Création et développement de mutuelle.*

Pour bénéficier des formations, les mutuelles sont invitées à envoyer une demande de formation par courrier au Président de l'Unmci à l'adresse mail suivante : mutualité225@gmail.com. Les dates seront fixées en fonction du volume des inscriptions.

▪ **La vie de l'UNMCI**

La **formalisation de l'union** est en cours. Les documents administratifs ont été déposés au Ministère de l'intérieur et un **Récépissé a été obtenu**. Le Secrétariat est dans l'attente de **l'obtention de l'agrément**.

Dans **sa phase opérationnelle**, des **réunions du Conseil d'Administration et du bureau** ont été organisées. Le **lancement des réunions des commissions** est effectif depuis le 13 septembre 2016.

▪ Participation aux Evènements Internationaux



Une forte délégation de l'Union de la Mutualité de Côte d'Ivoire (UNMCI) a participé à l'**Assemblée Générale de l'AIM à la Haye**. A la suite de cette Assemblée Générale, l'UNMCI a été reconnu comme membre participant à l'Assemblée Générale de cette organisation mondiale.



Le Président du Conseil d'Administration de l'UNMCI a porté la voix de la Mutualité Ivoirienne au **Conseil d'Administration de l'AIM à Paris le 22 novembre 2016**. A l'occasion de la conférence organisée à cet effet, le Président de l'UNMCI a exposé sur le thème « Réglementation financière : quels défis pour les mutuelles de santé ? ». Il a également participé à une table ronde en compagnie des membres de la Région Afrique et Moyen-Orient de l'AIM. A ce forum d'échanges, il a partagé l'expérience des mutuelles de Côte d'Ivoire sur la gestion du contrôle médical.

- **Le quotidien des mutuelles membres**



La nouvelle Mutuelle des travailleurs et retraités du secteur privé de Côte d'Ivoire (MUTREP-CI) est née. Elle est le fruit de l'union de l'ancienne MUTREP-CI d'avec la Mutuelle des Agents Retraités de la BICICI (MARBI-CI), la société Mutualiste des Retraités du Privé (SOMUREP-CI) et de la Fédération Ivoirienne des Petites et Moyennes Entreprises (FIPME). L'Assemblée Générale constitutive de la nouvelle MUTREP-CI a été organisée le 12 Janvier 2017 à Abidjan. La Mutualité Ivoirienne, Harmonie Mutuelle de la France, et la Caisse interprofessionnelle du Maroc se sont engagées respectivement à apporter leur expertise à la MUTREP-CI.

- **Le bureau de l'UNMCI chez le nouveau Ministre de la Protection Sociale**



Le bureau de l'Union Nationale de la Mutualité de Côte d'Ivoire (UNMCI) a été reçu le mardi 21 Février 2017 par Monsieur Jean Claude KOUASSI, Ministre de l'Emploi et de la Protection Sociale. Les membres du bureau qui ont tenu à féliciter le nouveau ministre, en ont profité pour présenter l'union, ses missions ainsi que ses activités. Le Ministre a apprécié la démarche du bureau de la Mutualité Ivoirienne et a félicité le bureau pour cette excellente initiative de rassembler l'ensemble des mutuelles sociales du pays. Pour marquer son soutien ferme aux initiatives de l'UNMCI, il s'est engagé à soutenir la prochaine journée de la Mutualité Ivoirienne.

▪ **Album photo des dernières séances de formation**



▪ **Atelier de planification des commissions de l'UNMCI**

Le lundi 13 Mars 2017, les membres des commissions de l'Union Nationale de la Mutualité de Côte d'Ivoire (UNMCI) se sont retrouvés en atelier de planification au Service Médical des Fonctionnaires (SMF). Ensemble, les membres des commission **outils de gestion, gériatrie, renforcement des capacités, pôle d'experts, réseaux et offres de soins, assurance maladie**, ont défini leurs plans d'activités pour l'année 2017. Le fruit des réflexions des différentes commissions, servira de base pour l'élaboration du plan d'action de l'UNMCI. Cet atelier de planification a été présidé par Monsieur Jean Pierre SERY, Secrétaire Général de l'UNMCI avec l'appui technique du cabinet SIGEM et du Programme d'Appui aux Stratégies Mutualistes de Santé (PASS).



AGENDA

- **4 Mai 2017 : 1^{ère} session de formation**
- **20 juin 2017 : 2^{ème} session de formation**
- **14 septembre 2017 : 3^{ème} session de formation**
- **02 novembre 2017 : 4^{ème} session de formation**
- **Décembre 2017 : Organisation de la Journée sous-Régionale de la Mutualité**

ANNEXE

AGENDA DE FORMATIONS DES ADMINISTRATEURS DES MUTUELLES ADHERENTES DE L'UNMCI

Pour l'année 2017, des séances de formation seront organisées à l'intention des administrateurs des mutuelles selon le calendrier ci-dessous.

Les mutuelles intéressées par ces formations peuvent inscrire leurs administrateurs en raison de cinq (5) membres maximum par mutuelle. Prière nous renvoyer le coupon annexé à cette lettre par mail à l'adresse : mutualite225@gmail.com.

Les mutuelles désirant cependant former tous leurs administrateurs, sont priées de faire parvenir leur demande de formation par mail à l'adresse susmentionnée, tout en précisant leurs besoins spécifiques de formation.

La demande doit être adressée au Président du Conseil d'Administration de l'Unmci.

Sessions de formation

1ère session de formation : 4 Mai 2017

2ème session de formation: Mardi 20 juin 2017

3ème session de formation : Jeudi 14 septembre 2017

4ème session de formation : Jeudi 02 novembre 2017

NB : Les frais de la formation sont à la charge de l'UNMCI. Les frais de déplacement des administrateurs sont toutefois à la charge des mutuelles.

COUPON A RENVOYER A L'ADRESSE (mutualite225@gmail.com)

Nom de la mutuelle :

Noms et prénoms des administrateurs à inscrire (5 maximum)

-
-
-
-

Session de formation choisie

Contacts :

Email :